

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 31 mars 2009

N° 2009-07

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil neuf, le 31 mars à quatorze heures trente minutes, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	9	
Date de la convocation :	25 mars 2009	

Présents : MM. ANDRIEU, AURADE, CAMBON, DONNADIEU, GUIRBAL, LATOUR, MASSAT, QUEREILHAC et Mme TAURAN.

Absents excusés : MM. AJAS, DAGEN, DELMAS, GARRIGUES, ROUCOLLE et SAZY.

Assistaient à la séance : M. PELZER (Représentant M. le Payeur Départemental), MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

OBJET : Budget Primitif 2009

Le Président précise que le projet de Budget Primitif 2009 s'inscrit dans le cadre des Orientations Budgétaires présentées lors de la réunion du 25 février 2009.

La présentation figurant ci-après distingue les compétences traditionnelles (de plein droit) et les compétences optionnelles transférées.

I. Les compétences traditionnelles

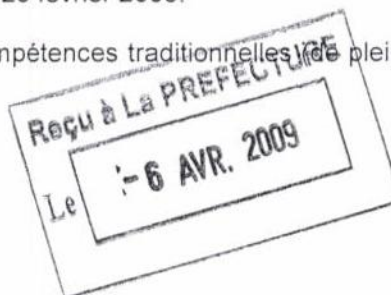
A - Section de fonctionnement

1 - Opérations réelles

* Dépenses

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement concernant les compétences traditionnelles s'élèvent à 3 514 216.56 € correspondant à :

- 2 575 200 € de prestations de services (traitement des OM et tri des collectes sélectives),
- 73 500 € de fonctionnement des quais (dont 44 000 € de remboursement aux collectivités pour la mise à disposition partielle de service),
- 375 250 € de transports (carburants, entretien, personnel, assurances, intérêts des emprunts, ...),



- 223 400 € pour l'ensemble des autres dépenses communes (structure, assurances, télécommunication, ...),
- 110 000 € d'intérêts pour l'emprunt relatif à l'aménagement des quais,
- 30 066.56 € de dépenses imprévues,
- 6 800 € d'intérêts pour la part résiduelle de l'emprunt affecté à l'acquisition des conteneurs pour déchetteries (couvert à parité par le Conseil Général et les collectivités bénéficiant du matériel).

A ces dépenses traditionnelles se rajoute un crédit prévisionnel de 120 000 € pour la réalisation de l'étude commune « d'optimisation » des services de collecte (financement à 80% par Eco-Emballages et l'ADEME).

* Recettes

Les recettes réelles de la section de fonctionnement concernant les compétences traditionnelles s'élèvent à 3 540 714.29 € correspondant à :

- 3 000 000 € de participations des collectivités adhérentes au titre du « traitement/transport » établies sur la base des quantités prévisionnelles de déchets traités et transportés et du barème évoqué lors des orientations budgétaires et que le Président propose d'arrêter définitivement dans les conditions suivantes pour l'année 2009 :

- reconduction de 3 des 4 barèmes au même niveau constant depuis 2003, à savoir :

- transport des OM : 14.90 €/tonne
- tri et conditionnement des déchets issus des collectes sélectives : 222.40 €/tonne
- transport des déchets issus des collectes sélectives : 32 €/tonne

- relèvement du tarif du traitement des OM à 70.50 €/tonne.

Lors des orientations budgétaires le Comité Syndical avait évoqué la nécessité de procéder à cette actualisation essentiellement pour 3 raisons majeures :

- un coefficient prévisionnel de révision des prix des marchés élevé,
- un relèvement significatif de la TGAP (de 8.21 à 13€ HT/tonne) dans le cadre de la mise en œuvre du « Grenelle de l'Environnement »,
- l'instauration d'une taxe communale de 1.5 € HT/ tonne à compter du 1er janvier 2009.

Ces 3 raisons principales et le différentiel négatif depuis 2007 entre le niveau de la contribution et le coût réel de traitement des OM qu'il convenait en tout état de cause de combler avaient amené dans un premier temps à envisager un relèvement de la contribution au niveau de 72 € la tonne.

Le coefficient de révision des prix définitif permet de limiter le niveau de contribution à 70.50 €.

- 100 000 € de contribution du Conseil Général au fonctionnement de la structure,
- 65 000 € de produit de la reprise des Journaux-Revues-Magazines (JRM),
- 214 453 € de participation du Conseil Général correspondant à une partie de l'annuité d'emprunt contracté pour l'aménagement des quais, à l'annuité d'emprunt contracté pour l'acquisition du matériel de transport (79 069€) et à la 5^{ème} annuité des quais provisoires (15 744€),
- une diminution de recettes de 17 702.71 € correspondant au déficit de fonctionnement reporté de 2008 concernant les compétences traditionnelles,
- 47 461 € correspondant à la part de contribution des membres pour les transports effectués pour l'exploitation des déchetteries pour 2009 et 36 003 € correspondant à l'inscription de ces mêmes contributions constatées en 2008,
- 95 000 € de subvention d'Eco-Emballages et l'ADEME pour l'étude commune d'optimisation des services de collecte,
- 500 € de recettes diverses.

2 – Opérations d'ordre (dépenses)

Il s'agit de l'autofinancement de la section d'investissement pour l'ensemble des compétences (obligatoires et optionnelles) comprenant :

- 384 406.69 € de dotation aux amortissements y compris l'amortissement des charges transférées,
- 64 778.96 € de virement à la section d'investissement.

B - Section d'investissement

La section d'investissement est constituée des reports et des inscriptions nouvelles :

* Les reports (opérations réelles) :

Les reports s'élèvent à 95 839.64 € en dépenses se rapportant à diverses opérations non soldées (pas de report en recettes).

* Les inscriptions budgétaires 2009 :

1 – Opérations réelles

* Dépenses

Les inscriptions 2009 concernent :

- pour 249 142 € de remboursement de capital d'emprunts dont :
 - 139 400 € pour l'aménagement des quais,
 - 97 700 € pour l'acquisition du matériel de transport,
 - pour 12 042 € de capital de la part d'emprunt affecté aux conteneurs des déchetteries (idem intérêts),
- pour 15 000 € de dépenses imprévues,
- pour 600 000 € la réinscription des crédits pour l'aménagement des quais sur le secteur du Caussadais,
- pour 1 200 000 € à l'opération d'aménagement d'une unité de traitement des matières de vidange pour le secteur Nord-Est du Département.

* Recettes

Il s'agit :

- pour 833 498.75 € du solde d'investissement reporté sur la base du résultat du CA 2008 pour la partie correspondant aux compétences traditionnelles,
- pour 123 797 € de FCTVA pour les travaux des quais de transfert réalisés en 2007 et en partie pour la déchetterie de Montaigu.

2 – Autres opérations

Il s'agit :

- de 1 000 000 € en dépenses et recettes à l'article 16449 (option tirage sur ligne de trésorerie) permettant des remboursements temporaires de l'emprunt contracté pour l'aménagement des quais (emprunt sous la forme d'un Crédit Long Terme Renouvelable - CLTR).

3 – Opérations d'ordre

Il s'agit des opérations suivantes :

- 64 778.96 € de recettes correspondant au virement de la section de fonctionnement,
- 384 406.69 € de dotations aux amortissements provenant de la section de fonctionnement.

En plus de ces opérations d'ordre traditionnelles, le BP comporte, en dépenses et recettes, une provision de 300 000 € afin de procéder à la régularisation des mises à disposition des immobilisations (terrains essentiellement) concernant les quais de transfert (compte 1027 en recettes et 21788 en dépenses).

II. Les compétences optionnelles transférées et les opérations particulières

A. Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron

1 – Section de fonctionnement

a) Opérations réelles

- * En dépenses : 908 990 € dont :
 - 686 492 € pour la collecte,
 - 152 498 € pour la déchetterie,
 - 70 000 € de dépenses imprévues.
- * En recettes : 1 142 202.41 € dont :
 - 169 318.00 € pour la collecte,
 - 26 024.00 € pour la déchetterie,
 - 283 477.41 € d'excédent de fonctionnement reporté de 2007,
 - 663 383.00 € de participation de la Communauté de Communes propre aux compétences optionnelles équilibrant l'ensemble des dépenses et recettes (fonctionnement, investissement et reports)

2 – Section d'investissement

- * Les reports :
 - 26 200 € en dépenses (locaux techniques et matériel),
- * Les crédits 2009 :
 - 585 790 € en dépenses dont :
 - 100 515 € d'annuités d'emprunt (part capital) dont 21 100 € pour la déchetterie,
 - 162 000 € pour le remplacement de la 3^{ème} BOM,
 - 259 800 € de provision pour acquisition de matériel - bacs individuels pour la zone porte à porte (OM et tri),
 - 63 475 € de dépenses imprévues,
 - 383 702.62 € en recettes dont :
 - 300 000 € de provision d'emprunt pour le renouvellement de la 3^{ème} BOM et les acquisitions de matériel (HT),
 - 89 055 € de FCTVA sur les investissements réalisés en 2007 (locaux techniques),
 - - 5 352.38 € de solde d'exécution d'investissement reporté (déficit) (cf. CA 2008).

Le budget réel propre aux compétences transférées par la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron s'équilibre donc à 1 532 281.03 € en dépenses et recettes (BP et reports).

B. SMEEOM de la Moyenne Garonne

Il s'agit, pour cette collectivité :

- de la réhabilitation du site d'Auvillar (opération particulière),
- de la déchetterie de Montaigu (compétences optionnelles transférées),
- des déchetteries de Beaumont et Lavit (compétences optionnelles transférées).

* Réhabilitation du site d'Auvillar

Il s'agit pour cette opération de l'inscription de crédits équilibrés en dépenses (travaux) et recettes (emprunts) à 90 000 €.

* Déchetterie de Montaigu
(Hors opération de construction)

Dépenses :

- 19 579 € en investissement (amortissement emprunt),
- 44 960 € en fonctionnement (dont 18 520 € d'intérêts d'emprunt),
- 1 093 € solde résultat 2008.

Recettes :

- 19 049 € de contribution du Conseil Général aux investissements (50 %),
- 42 583 € de contribution spécifique du SMEEOM (Communauté de Communes Montaigu Pays de Serres),
- 4 000 € de produits divers.

* Déchetterie de Beaumont et Lavit

Dépenses :

- 18 050 € en investissement (amortissement emprunt),
- 162 860 € en fonctionnement (dont 29 460 € d'intérêts).

Recettes :

- 20 919 € de contribution du Conseil Général aux investissements,
- 13 000 € de produits divers,
- 2 039 € d'excédent reporté,
- 144 952 € de contribution spécifique du SMEEOM (Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise).

C. Communauté de Communes du Quercy Caussadais

* Décharge de Réalville

- Dépenses :

- | | |
|--|----------|
| - annuités d'emprunt (dont 9 020 € d'intérêts) : | 25 015 € |
| - provision pour entretien et suivi de la décharge : | 5 000 € |

- Recettes :

- | | |
|---|-------------|
| - contribution du Conseil Général : | 16 517.00 € |
| - excédent de fonctionnement reporté :
(cf. CA 2008) | 4 213.96 € |
| - contribution spécifique
Communauté de Communes Quercy Caussadais | 9 285.00 € |

* Déchetteries

Septfonds, Molières, Montpezat et Caussade (point propreté)

- Dépenses :

- | | |
|---|-----------|
| - annuité de l'emprunt transféré (684 000 €) :
(dont 30 625 € d'intérêts) | 64 570 € |
| - fonctionnement :
(charges d'exploitation+personnel+provision) | 277 500 € |
| - quote part achats de 19 conteneurs pour déchetteries :
(50 % pris en charge par Conseil Général) | 3 512 € |
| - solde résultats 2008 : | 6 413 € |

Total dépenses : 351 995 €

- Recettes :	
- contribution du Conseil Général : sur investissement	30 812 €
- participation provisionnelle : SIEEOM Sud Quercy pour utilisation déchetterie de Molières	1 400 €
- produits de gestion :	21 500 €
- contribution Communauté de Communes Quercy Caussadais	298 283 €
	<hr/>
Total recettes :	351 995 €

D. Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

* Déchetteries de Lexos et Parisot

- Dépenses :	
- annuité de l'emprunt transféré (400 000 €) : (dont 15 970 € d'intérêts)	36 281.00 €
- fonctionnement : (charges d'exploitation + personnel)	99 230.00 €
- quote part achats de 14 conteneurs : (50 % pris en charge par Conseil Général)	2 596.00 €
- dépenses imprévues :	5 291.00 €
	<hr/>
Total dépenses :	143 398.00 €

- Recettes :	
- contribution du Conseil Général : sur investissement	18 738.00 €
- produits de gestion :	7 500.00 €
- contribution spécifique : Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	97 396.00 €
- Résultats 2008 :	19 764.00 €
	<hr/>
Total recettes :	143 398.00 €

**
*

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- d'adopter le Budget Primitif 2009,
- d'adopter le montant des contributions des collectivités membres selon l'état figurant en annexe au présent rapport,
- d'autoriser le Président à entreprendre, le moment venu, les démarches préalables à la conclusion des emprunts figurant au BP.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU
REPRESENTANT DE L'ETAT LE - 6 AVR. 2009

ET DE SA PUBLICATION LE - 6 AVR. 2009

Montauban, le

LE PRÉSIDENT,

Jean CAMBON



Fait et délibéré le 31 mars 2009

Le Président,

Jean CAMBON

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

PARTICIPATIONS 2009 Traitement/ Transports

Collectivités	Nature déchets	Tonnages prévisionnels 2009		Participations			Régularisation 2008	Produit JRM 2008	Participation 2009	Rappel participation 2008	Pour mémoire participation 2007	Ecart 2009/ 2008
		Traitement	Transport	TVA 5.5 %		Total						
				Traitement	Transport							
CdC Quercy Caussadais	OM	5 950	5 950	419 475	88 655	508 130		0	0	0	0	0
	CS	930	930	206 832	29 760	236 592		0	0	0	0	0
	Total	6 880	6 880	626 307	118 415	744 722	-19 422	14 374	710 926	631 738	663 777	79 188
CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (1)	OM	2 400	2 400	169 200	35 760	204 960		0	0	0	0	0
	CS	520	520	115 648	16 640	132 288		0	0	0	0	0
	Total	2 920	2 920	284 848	52 400	337 248	-8 139	6 429	322 680	287 868	281 691	34 812
Commune de Ginals	OM	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
	CS	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
CdC Terrasses et Vallée de l'Aveyron	OM	4 350	4 350	306 675	64 815	371 490		0	0	0	0	0
	CS	760	760	169 024	24 320	193 344		0	0	0	0	0
	Total	5 110	5 110	475 699	89 135	564 834	-4 358	10 799	549 677	490 606	466 575	59 071
SIEEOM Sud Quercy	OM	2 850	0	200 925	0	200 925		0	0	0	0	0
	CS	440	0	97 856	0	97 856		0	0	0	0	0
	Total	3 290	0	298 781	0	298 781	-2 164	3 846	292 771	246 178	242 589	46 593
SMEEOM Moy.Garonne (2)	OM	8 700	8 700	613 350	129 630	742 980		0	0	0	0	0
	CS	1 740	1 740	386 976	55 680	442 656		0	0	0	0	0
	Total	10 440	10 440	1 000 326	185 310	1 185 636	-33 501	27 145	1 124 990	1 099 235	1 116 075	25 755
TOTAL GENERAL	OM	24 250	21 400	1 709 625	318 860	2 028 485	0	0	0	0	0	0
	CS	4 390	3 950	976 336	126 400	1 102 736	0	0	0	0	0	0
	Total	28 640	25 350	2 685 961	445 260	3 131 221	-67 584	62 593	3 001 044	2 755 625	2 770 707	245 419

(1) y compris commune de GINALS
(2) après retrait SAINT-NICOLAS (soit-2166h)

Reçu à La PREFECTURE
Le 6 AVR. 2009

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES MEMBRES POUR L'ANNEE 2009

TABLEAU RECAPITULATIF

Collectivités	Participation au titre du traitement / transport	Participation au titre des compétences optionnelles transférées	Autres participations spécifiques		Contributions totales
			Nature	Montant	
CdC Quercy Caussadais	710 926	297 879	Décharge de Réalville	9 285	1 018 090
CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	322 680	97 396	TX voirie 2253€ transports (180 €)	2 433	422 509
Commune de Ginals	0	0	-		0
CdC Terrasses et Vallée de l'Aveyron	549 677	663 883			1 213 560
SIEEOM Sud Quercy	292 771	0	Part dechetterie Molières	1 400	294 171
SIEEOM Moyenne Garonne	1 124 990	187 535			1 312 525
TOTAL	3 001 044	1 246 693		13 118	4 260 855

Reçu à La PREFECTURE
 Le **6 AVR. 2009**